



CONSEIL DES ANCIENS DE TROINEX

PROCES - VERBAL

Séance plénière du Conseil des Anciens

Lundi 3 avril 2023

Salle du Conseil Municipal – Mairie de Troinex

9h30 – 11h30

PV adopté par mail

Bureau

Co-Présidente : Janine Berberat

Co-Président : Nicolas Muller

Secrétaire-Trésorière : Josiane Magnenat

Responsable « Environnement 2030 » : Olivier Siegrist

Responsable « Informatique » : David Baddeley

Membre : José Pittet

Tous présents

Membres

Présent.e.s : Mmes Christine Azconegui, Georgette Pugin, Jacqueline Sakran, Marthi Ungar
MM. Alexander Hawthorne, Raymond Jeanrenaud, Thomas Jordi, Christopher Shorrock,
Jean-Pierre Waefler

Excusé.e.s : Mme Rada Bauquis et M. Robert Haldi

ORDRE DU JOUR

1. Accueil et adoption de l'OJ
2. Infos groupe « Ateliers informatiques » David Baddeley
3. Infos groupe « Environnement 2030 » Olivier Siegrist
4. Discussion sur le rapport Evaluanda (analyse de la politique de la cohésion sociale de la Commune de Troinex)
5. Infos membres
6. Divers

1. Accueil et adoption de l'OJ

Mme Berberat, co-présidente du CdA, ouvre la séance à 9h30 en nous souhaitant la bienvenue.

Mme Bauquis et M. Haldi sont excusés.

L'ordre du jour est accepté sans remarque.

M. Siegrist, responsable du nouveau groupe « Environnement 2030 » a intégré le bureau.

Co-Présidence :

Janine Berberat - tél +41 79 436 80 07 - jaberat@bluewin.ch
Nicolas Muller – tél +41 78 626 24 31 - mullernicolas@infomaniak.ch



2. Infos groupe « Ateliers informatiques » (MM. Baddeley, Waepler et Mme Ungar)

M. Baddeley nous informe que les cours sont toujours complets et ce certainement jusqu'à fin mai. Les questions sont essentiellement axées sur les smartphones et ordinateurs.

3. Infos groupe « Environnement 2030 » (M. Olivier Siegrist)

Le bureau a souhaité, compte tenu de la qualité du travail qui se fait dans ce groupe très actif, établir un document contenant des propositions qui vous seront soumises, puis votées et finalement adressées à la Mairie et au Conseil Municipal.

Ce projet est donc distribué à tous. C'est une synthèse des recommandations sur lesquelles le groupe a travaillé.

M. Siegrist nous résume la séance qui s'est déroulée en présence de M. Laurent Charrière, responsable de la voirie et des espaces verts de la Commune en date du 17 mars dernier. Rencontre très agréable, propos très intéressants sur ce qui a été fait et sera fait à Troinex. Il serait vraiment intéressant d'avoir une rubrique mise à jour ponctuellement, consacrée à l'environnement sur ce site !

M. Siegrist nous donne diverses explications complémentaires par rapport aux thèmes abordés lors de cette séance et des discussions s'engagent afin de pouvoir rédiger un document final plus précis avec une présentation plus aérée, donc plus aisée à lire qui sera envoyé ultérieurement pour approbation.

4. Discussion sur le rapport « Evaluanda » (analyse de la politique de la cohésion sociale à Troinex)

Ce rapport (que vous avez reçu), est quelque peu indigeste à lire mais très intéressant !

Le règlement d'application de la loi sur la répartition des tâches entre les Communes et le Canton est entré en vigueur le 01.01.2023. La Commune de Troinex a donc mandaté Evaluanda pour étudier quels sont les besoins de notre Commune par rapport à ce règlement.

M. Baddeley nous fait une belle présentation et souligne quelques points relevés dans ce document. Il y a beaucoup de texte dans ce rapport mais les points essentiels à relever ne sont pas mis en évidence.

M. Baddeley a donc repris ces textes et nous explique avec présentation sur écran, les points importants pour les seniors en faisant ressortir notamment ce qui manque dans ce rapport concernant les aînés.

Le but de ce règlement, pour les communes :

- vise à assurer un seuil minimal de prestations d'aides aux personnes âgées
- à fixer les modifications de prises en charge ou de délégation d'une consultation sociale et à fixer les modalités financières de ces prises en charge
- à identifier les personnes âgées qui pourraient bénéficier de ces prestations en fonction de leur degré d'autonomie ou de leur isolement, de leur participation à la vie sociale, de leur besoin de soutien dans les tâches quotidiennes en vue d'un maintien à domicile, si possible

La Commune, par l'intermédiaire de son service social, est chargée d'établir un listing afin de pouvoir maintenir un contact avec ces personnes et que la Mairie puisse informer l'ensemble des habitants sur les prestations assurées au sens de ce présent règlement.

Selon le rapport d'Evaluanda, les prestations de Troinex relatives aux enjeux de cohésion sociale sont étoffées. Troinex peut jouir de plusieurs prestations de premier niveau directement assumées ou à courte distance grâce à des relations partenaires avec d'autres communes.

Co-Présidence :

Janine Berberat - tél +41 79 436 80 07 - jaberat@bluewin.ch
Nicolas Muller – tél +41 78 626 24 31 - mullernicolas@infomaniak.ch



CONSEIL DES ANCIENS DE TROINEX

Le travail d'Evaluada, fait en comparaison avec le fonctionnement d'autres communes, exprime un bilan global de l'offre troinésienne plutôt positif, puisque la Commune est particulièrement active. Elle offre déjà un grand nombre de prestations pour les aînés (plusieurs repas annuels, sortie, repas de Noël), elle a engagé une coordinatrice sociale et le Conseil des Anciens est déjà actif depuis 30 ans ! Se référer à leur tableau récapitulatif « Prestations seniors ».

Que faut-il améliorer ou étudier ?

- 1 favoriser l'intergénérationnel (réseaux d'entraide, activités culturelles, aides financières ponctuelles mais ciblées et bien sûr soutenir le Conseil des Anciens !
- 2 sommes-nous d'accord avec leurs recommandations ?
- 3 l'état actuel de nos prestations est-il suffisant ? Comment compléter les aides déjà en place ?
- 4 quels sont les besoins futurs et comment les identifier ?

Mme Berberat remercie M. Baddeley pour son exposé bien complet ciblé surtout sur les sujets se rapportant aux seniors. Pour plus de détails, se référer au rapport qui vous a été remis avec la convocation à cette plénière.

La discussion s'ouvre : ce règlement est fait pour les grandes communes qui ont beaucoup plus de personnes dans le besoin. Les petites communes doivent engager une coordinatrice sociale et en cas de travail trop important déléguer auprès d'associations mieux structurées dans le domaine social.

La commune a reçu l'ordre de suivre ce règlement ! Elle doit étudier comment le faire et avec qui.

Comment la Mairie communique-t-elle avec les éventuels bénéficiaires de ces prestations ?

Que peut faire le CdA, parfois informé, mais jamais consulté !

Y a-t-il déjà assez de prestations ? Y a-t-il des manques ?

Afin que le CdA puisse prendre une dimension par rapport à sa mission, il faudrait que le Conseil municipal et la Mairie soient beaucoup plus clairs en donnant ou définissant le mandat du CdA afin de le légitimer.

Il nous est difficile de cerner quelles aides pourraient être fournies à certains aînés étant donné la clause de confidentialité. Une plus grande collaboration avec Mme Metzger nous permettrait d'intervenir et cela lui permettrait de se consacrer à des questions plus complexes en collaboration avec certains services comme l'Imad, qui identifient des besoins qui nécessitent de la discrétion. A nous de lui signaler aussi les cas qui nous sont rapportés par les aînés lors des repas, sorties, etc.. et voir qui fait quoi. Il faut tenir compte aussi que certaines personnes refusent systématiquement toute aide et seront soutenues que si un gros problème physique ou psychique surgit et ne pas les aider ce serait non-assistance à personne en danger !

Domage que la Mairie ait refusé que nous entendions Mme Metzger avec qui nous aurions pu échanger et nous coordonner en cas de nécessité. Espérons qu'un entretien avec M. Ronchietto qui a repris le dicastère social puisse s'envisager tout prochainement afin de répondre à nos nombreuses questions.

Le rapport souligne le manque de communication de la Mairie avec ses habitants pour cette étude (page 8)

Un constat est fait : l'information circule mal à Troinex. Comment améliorer cet état de fait, par quels moyens, notamment pour identifier des besoins actuels ou futurs par rapport à ce rapport ?

Où faire des rencontres, pas de local disponible pour se réunir ? Tout est fait pour les jeunes, mais aucun local accueillant avec tables-chaises n'est prévu pour les anciens pour discuter, jouer, tricoter, passer un bon moment de partage (musique, lecture) afin de lutter contre l'isolement sans demander de l'aide.

La création d'un Club des Aînés est à nouveau abordée. Difficile sans local disponible - personnel (*même bénévole*) - mais pas impossible !

Co-Présidence :

Janine Berberat - tél +41 79 436 80 07 - jaberat@bluewin.ch
Nicolas Muller – tél +41 78 626 24 31 - mullernicolas@infomaniak.ch



CONSEIL DES ANCIENS DE TROINEX

Espérons que l'espace autour du nouveau restaurant sera accueillant et favorisera les rencontres intergénérationnelles !

Ce rapport ne fait que constater, il n'apporte aucune solution.

Le CdA s'est engagé à être pro-actif, à poser des questions en espérant que la Mairie y répondra afin de pouvoir aller de l'avant.

Il serait intéressant de connaître les postes occupés par le personnel de la Mairie, qui fait quoi et quel est le fonctionnement la Commune.

Quelle est la coordination avec les communes alentours aussi bien suisses que françaises ?

5. Infos - 30 ans du CdA

La Mairie entrerait-elle en matière pour placer un banc commémoratif pour les 30 ans du CDA ? Le groupe environnement 2030 va identifier un lieu convivial et sympathique, puis faire la demande.

Le bureau propose de faire un repas en invitant les anciens présidents du CdA.

La Commune fera-t-elle une présentation du CdA ? Faut-il faire un flyer ou un article « interview » dans le journal TroiMag ?

6. Divers

Mme Berberat signale une animation « Cinéma plein Air » le 28.07.2023 en collaboration avec les TSHM, ils en assureront l'organisation. Il y aura un buffet canadien, grillades, etc.... et ils souhaitent la présence de seniors. Ils vont faire une affiche mentionnant le CdA puisque c'est une manifestation intergénérationnelle.

Domaine des Crêts : en fonction de l'avancement des travaux de la résidence seniors et sauf imprévus, Mme Mahy fera une présentation du concept lors de notre prochaine plénière de juin

Un « petit rien » est suggéré : réparer le banc situé au chemin de Roday et éventuellement en placer un supplémentaire face au parc des « ânes » dans ledit chemin !

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 11h40.

Josiane Magnenat
Secrétaire

Troinex, le 13 avril 2023

Prochaine séance plénière : lundi 12 juin 2023 à 9h 30

Lieu : Salle du Conseil Municipal – Mairie de Troinex

Co-Présidence :

Janine Berberat - tél +41 79 436 80 07 - jaberat@bluewin.ch
Nicolas Muller – tél +41 78 626 24 31 - mullernicolas@infomaniak.ch